

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE

Grandes cultures n° 17 du 26 mars 2013



A retenir cette semaine

- 42% des parcelles ont atteint ou dépassé le stade D1
- Des femelles de charançons de la tige du colza avec présence d'œufs ont été observées ainsi que les premières piqûres de pontes sur les plantes. Le risque est élevé pour toutes les parcelles ayant dépassé le stade C1 et pas encore protégées à ce jour
- Melligèthes capturés en cuvettes et observés sur plantes mais les conditions climatiques des jours à venir ne sont pas favorables à leur activité
- Dégâts de phoma (pieds nécrosés) observés principalement sur les limons froids battants
- Parcelles avec de la cylindrosporiose signalées dans l'Yonne

Stade des colzas

Cette semaine le BSV colza repose sur l'observation de 47 parcelles (pour rappel le réseau d'observations de base est fixé à 50 parcelles).

C1 : reprise de végétation. Apparition de jeunes feuilles	4%
C2 : entre-nœuds visibles. Étranglement vert clair à la base des nouveaux pétioles	54%
D1 : apparition des boutons	38%
D2 : inflorescence principale dégagee, boutons accolés, inflorescences secondaires visibles	4%

Rappel : un stade est considéré atteint au sein de la parcelle quand 50% des plantes sont à ce stade.

Même si les conditions climatiques de la semaine dernière n'ont pas été favorables à une augmentation de la biomasse des plantes, la phénologie des colzas est principalement régie par la photopériode au printemps. Malgré les températures fraîches, nous observons donc une évolution des stades avec les premières parcelles à D2 qui sont signalées.

Ravageurs

Charançon de la tige du colza

46 parcelles renseignées

Les conditions climatiques de la semaine dernière ont été défavorables au vol et à l'activité du charançon de la tige du colza à l'exception du 21 et 22 mars. On signale sa présence dans 52% des cuvettes du réseau. En moyenne, on dénombre cette semaine 5 charançons dans les cuvettes qui ont piégé, le nombre d'individus dans ces cuvettes est compris entre 1 et 21.

Prévisions météorologiques du mercredi 27 au mardi 02 avril :

Le temps devrait rester sec jusqu'à jeudi. Ensuite retour à des conditions humides avec des pluies faibles régulières. Il y a encore un risque de gelées matinales jusqu'à samedi. Puis ensuite les minimales devraient restées positives. Les maximales devraient se situer entre 10-12° C.

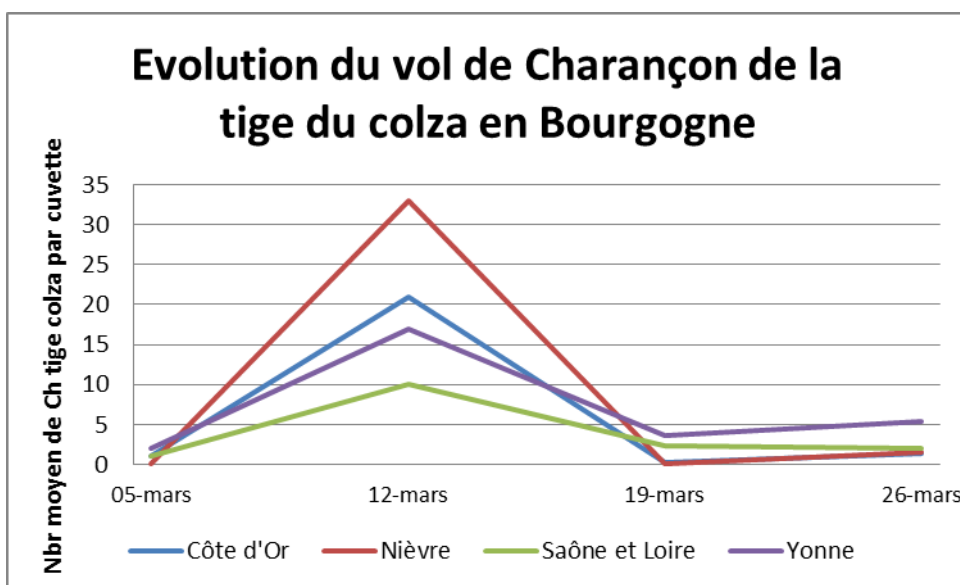
(Source : météoiel)

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE

Grandes cultures n° 17 du 26 mars 2013

Département	Fréquence de cuvettes avec captures	Nombre moyen de charançons dans les cuvettes avec cap-	Nombre moyen de charançons toutes cuvettes confondues
21	36%	4	1
58	57%	3	2
71	56%	4	2
89	64%	8	5

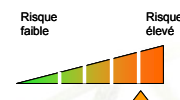
Vol du charançon de la tige du colza entre le 21 et le 26 mars



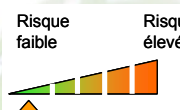
Un premier pic de vol a eu lieu entre le 5 et le 12 mars.

Des femelles avec des œufs matures ont été capturées et on observe les premières piqures de pontes sur les plantes. Le risque charançon de la tige du colza est réel d'autant que la très grande majorité des parcelles a atteint le stade de sensibilité.

1er cas : les parcelles non protégées à ce jour et ayant dépassé le stade C1, le risque est élevé



2ème cas : pour les autres cas, le risque est faible



Rappel du seuil d'intervention : le délai d'intervention est de 8 à 10 jours après les premières captures (temps nécessaire pour que les femelles acquièrent leur maturité sexuelle et entament l'activité de ponte) au stade sensible du colza (à partir de l'élongation de la tige → passage de C1 à C2). Cependant, les pontes s'accumulent progressivement dans le temps, jour après jour en cas de non contrôle, les femelles étant actives dès que les températures dépassent les 6°C.

Dans le même temps, on observe des captures de charançons de la tige du chou dans la moitié des cuvettes avec en moyenne 5 individus par cuvette qui ont piégé. Afin de reconnaître les deux charançons, reportez-vous aux BSV n° 13 et 14.

Nuisibilité des deux charançons : se reportés aux BSV précédents

Méligèthes

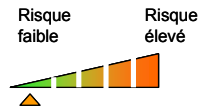
25 parcelles renseignées

Les méligèthes continuent d'être capturés dans les cuvettes. Près de 40% des parcelles ont atteint le stade D1, stade de début de sensibilité vis-à-vis de ce ravageur.



Rappelons que les captures sont un indicateur d'activité, mais que le risque doit être évalué par un comptage du nombre d'insectes présents sur les plantes à l'apparition des boutons (D1). Le tableau ci-dessous précise les seuils de nuisibilité, qui varient selon les stades et les situations agronomiques, et qui prend également en compte les capacités de compensation de la culture..

Etat du colza	Stade	
	Stade boutons accolés (D1)	Stade boutons séparés (E)
Colza vigoureux (sol profond, bonne vigueur des plantes, peuplement optimal, pas d'autres dégâts)	3 méligèthes par plante	6 à 9 méligèthes par plante
Colza stressés ou peu développés (climat stressant, déficit hydrique, peuplement trop faible ou trop important, vigueur faible des plantes, autres dégâts)	1 méligèthe par plante	2 à 3 méligèthes par plante



A ce jour le risque est faible. Seulement 4 parcelles signalent l'insecte sur des plantes avec 1 à 3 individus par plante. Il est nécessaire d'être vigilant car des températures supérieures à 12°C sont favorables aux vols et à l'activité des méligèthes.

Maladies

Phoma

6 parcelles renseignées

Quatre parcelles signalent la présence de pieds nécrosés (pouvant atteindre 50% des plantes – Lezinnes 89) dus au phoma principalement sur les limons froids battants. L'excès de pluviométrie de ces dernières semaines est un facteur favorisant au développement de cette maladie.

Cylindrosporiose

Dans quelques parcelles de l'Yonne, des symptômes de cylindrosporiose sont signalés.



Photo : H. MARTIN Seine-Yonne



BLE TENDRE

Les parcelles



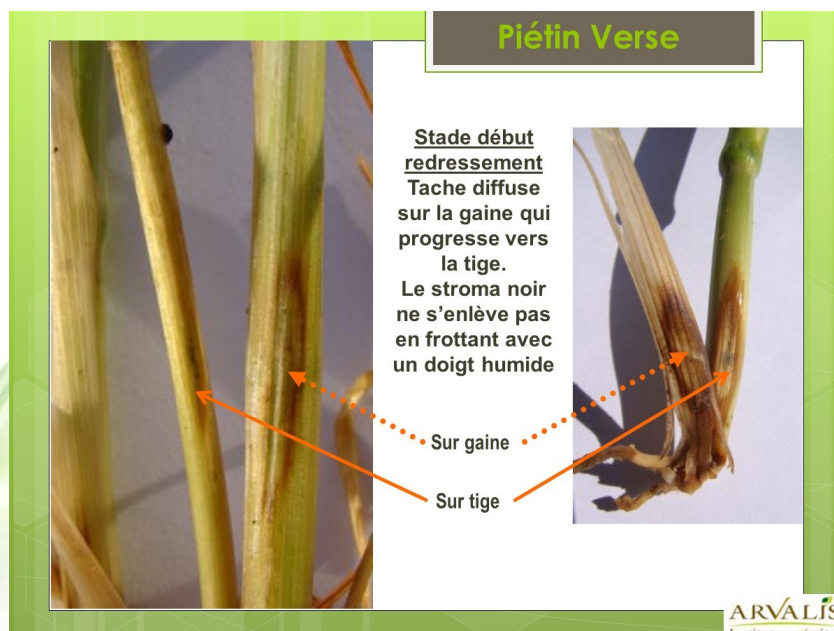
L'analyse de risque repose cette semaine sur l'observation de 40 parcelles (9 dans l'Yonne, 7 dans la Nièvre, 12 en Côte d'Or et 12 en Saône et Loire).

Force est de constater que l'année est tardive comme 2 années sur 10 parmi les deux dernières décennies : beaucoup de semis assez tardifs et un printemps froid. Le stade épi 1 cm ne sera atteint que fin mars pour les situations les plus précoces jusqu'à début avril, voire un peu plus tard, pour les autres.

Aujourd'hui, seules 5 parcelles ont atteint le stade épi 1cm, essentiellement dans le Val de Saône en semis précoce. Les autres sont en cours de tallage (3 parcelles) jusqu'à fin de tallage (32 parcelles).

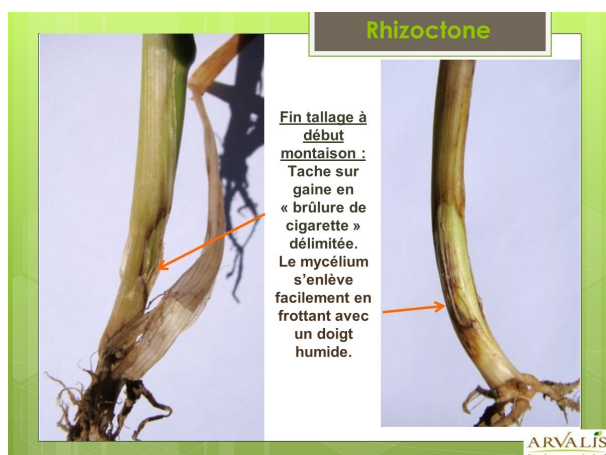
Le piétin verse

Si le piétin verse constitue bien le premier risque sanitaire à évaluer en ce début de printemps, il n'empêche qu'il faut bien différencier les maladies du pied les unes des autres.



BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE

Grandes cultures n° 17 du 26 mars 2013



Les premières observations sont à réaliser sur la base des tiges, dès que le blé atteint le stade épi 1 cm et jusqu'au stade 1 nœud.

Première manière d'évaluer le risque de piétin verse : la variété. En effet, aujourd'hui, on sait que les variétés dont la note de sensibilité à la maladie donnée par le GEVES est égale ou supérieure à 5 ne valent pas le traitement contre cette maladie (classement des variétés ci-dessous).

Références	Note GEVES				Variétés récentes			
Les plus résistantes								
		BOREGAR	7	SCENARIO				
	INTERET	BERMUDE	6	ALLEZ Y	AZZERTI	HYXPRESS		
				KARILLON	MUSIK	TULIP		
ATLASS	RENAN	SANKARA	5	FLUOR	HYXTRA	LYRIK		
				RAZZANO	SY TOLBIAC			
	CHEVRON	ALIXAN	4	ADHOC	ALIGATOR	APRILIO	AS DE COEUR	
				ASCOTT	NUCLEO	SWEET		
	CAPHORN	BAROK	3	ACCROC	AMADOR	CELLULE	COMPIL	
GRAINDOR	EXPERT	PALEDOR		CROISADE	FIGARO	HYTECK	LAURIER	
MERCATO	INSTINCT	ILLICO		OXEBO	PAKITO	PREVERT	SAINT EX	
SOLLARIO	(RUSTIC)	PREMIO		SY MOISSON				
AUBUSSON	AEROBIC	APACHE	2	ALTAMIRA	ARKEOS	BERGAMO	BRENTANO	
(CHEVALIER)	CAMPERO	BAGOU		CALABRO	FAIRPLAY	(JB DIEGO)	MOSKITO	
GALOPAIN	DINOSOR	CROUSTY		OREGRAIN	RONCARD	RUBISKO	SOKAL	
HYSTAR	HYSUN	GONCOURT		SOLVEIG	TRAPEZ			
(PR22R58)	SCOR	ORVANTIS						
	SOLEHIO	SOISSONS						
ARLEQUIN	AREZZO	ALTIGO	1	TOBAK				
GARCIA	EUCLIDE	BOISSEAU						
	ISENGRAIN	KORELI						

() : à confirmer

Les plus sensibles

Source : GEVES / ARVALIS
Liste non exhaustive

Une estimation complémentaire du risque de piétin verse peut être réalisée grâce aux grilles régionales du SRAL. Voir en annexe 1 les deux grilles proposées pour la région Bourgogne.



BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE

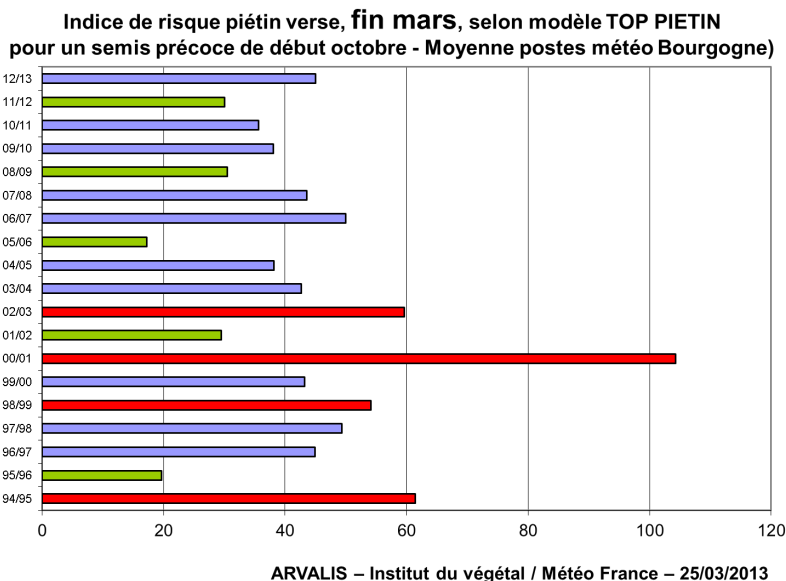


Grandes cultures n° 17 du 26 mars 2013

Cette estimation peut être améliorée en prenant en compte la climatologie de l'année en cours avec l'aide du modèle TOP PIETIN. Deux types de situations sont à distinguer :

D'une part les semis très précoces de fin septembre à début octobre.

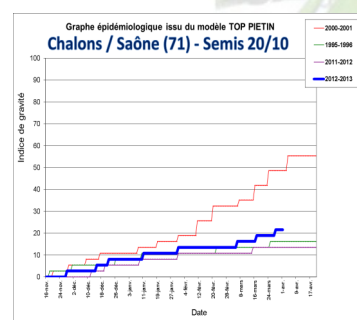
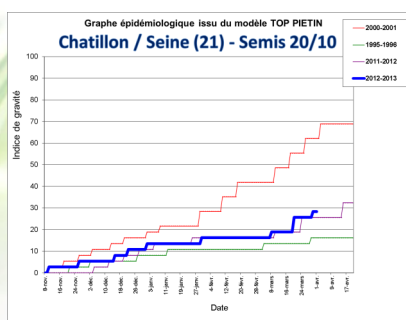
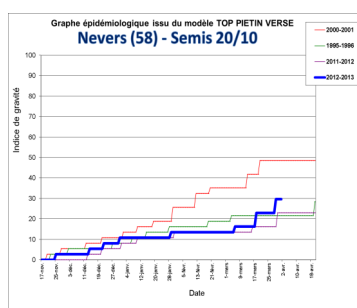
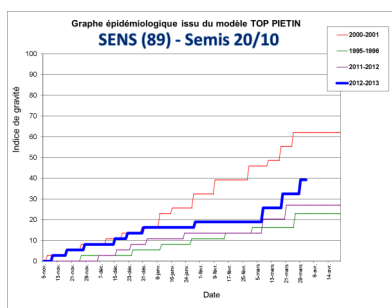
Cette année, le risque est à ce jour dans la bonne moyenne des risques observés au cours des 20 dernières années à la même époque, comme le montre l'historique ci-dessous :



Dans le détail, le risque est plus élevé dans le nord de la Bourgogne que dans le sud.

D'autre part, les semis plus tardifs réalisés après les pluies enregistrées au cours du mois d'octobre.

Hormis dans le nord de l'Yonne, le modèle TOP PIETIN conclue à un risque faible partout ailleurs en Bourgogne.





BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE



Grandes cultures n° 17 du 26 mars 2013

Enfin, le critère déterminant reste le comptage du nombre de tiges touchées (sur une cinquantaine de tiges) :

Moins de 10% de tiges atteintes = ne pas intervenir.

Entre 10 et 35% de tiges atteintes = rentabilité variable du traitement. Dans ce cas, tenir compte de la note globale de risque calculée à l'aide de la grille de risque.

Plus de 35% de tiges atteintes = traiter contre le piétin verse entre les stades épi 1 cm et 1 nœud, voire au plus tard à 2 nœuds.

Sur le réseau des parcelles observées, il est encore un peu tôt pour avoir une évaluation précise des attaques de piétin verse. Néanmoins compte tenu de ce que le modèle TOP PIETIN évalue comme risque et d'un climat chaotique à venir, la situation peut se résumer ainsi :

	Semis précoces	Semis plus tardifs
Nord de l'Yonne	<p>Risque faible Risque élevé</p>	<p>Risque faible Risque élevé</p>
Reste de la région	<p>Risque faible Risque élevé</p>	<p>Risque faible Risque élevé</p>

Les maladies du feuillage et la verse

Encore plus que pour le piétin verse, il est encore trop tôt pour évaluer le risque de maladies du feuillage. L'oïdium est absent et quelques tâches de septoriose sont observées sur les situations les plus précoces. En tout état de cause, le risque septoriose ne sera à considérer qu'à partir du stade 2 nœuds.

Du côté du risque de verse, rien à signaler non plus compte tenu du retard pris par les blés.

ORGES D'HIVER et ESCOURGEONS

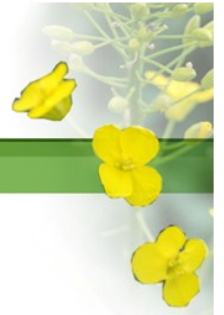
Les parcelles



L'analyse de risque repose cette semaine sur l'observation de 23 parcelles (9 dans l'Yonne, 2 dans la Nièvre, 9 en Côte d'Or et 3 en Saône et Loire).

Comme pour les blés, force est de constater que l'année est tardive comme 2 années sur 10 parmi les deux dernières décennies : beaucoup de semis assez tardifs et un printemps froid. Le stade épi 1 cm ne sera atteint que fin mars pour les situations les plus précoces jusqu'à début avril pour les autres.

Aujourd'hui, seules 4 parcelles ont atteint le stade épi 1 cm sur des situations précoces. Les autres sont en cours de tallage (2 parcelles) jusqu'à fin de tallage (17 parcelles).



Les maladies du feuillage et la verse

Il est encore trop tôt pour évaluer le risque de **maladies du feuillage**. L'oïdium, la rhynchosporiose et l'helminthosporiose teres sont absentes. En tout état de cause, le risque maladie du feuillage ne sera à considérer qu'à partir du stade épi 1cm à 1 nœud.

Du côté du **risque de verse**, rien à signaler non plus compte tenu du retard pris par les orges.

Les conditions climatiques froides depuis la fin de l'automne favorisent l'apparition de symptômes de **mosaïque** sur les parcelles d'orges d'hiver et d'escourgeons.



Au niveau de la parcelle, les symptômes se répartissent selon des zones de jaunissement irrégulières de forme et taille très variable (de 1 m² à toute la parcelle), souvent liées à la texture du sol ou au travail de la parcelle.

Au niveau de la plante, les feuilles présentent des décolorations vert pâle en tirets ou fuseaux étroits dans le sens de la longueur, réparties irrégulièrement sur toute la feuille, visibles par transparence.

Toutes les variétés semblent sensibles à ce qu'on appelle communément le « pathotype 2 » de ce virus inféodé à la parcelle. Contrairement au « pathotype 1 historique » auquel les variétés sont tolérantes, la nuisibilité du « pathotype 2 » est bien moindre. Sous l'effet du réchauffement des températures les symptômes vont progressivement s'estomper.

ORGES DE PRINTEMPS

Elles sont en cours de levée, retardées par le froid ambiant

POIS DE PRINTEMPS

Ils sont en cours de levée, retardés par le froid ambiant.





ANNEXE 1

GRILLE D'ÉVALUATION
DU RISQUE PIÉTIN VERSE
EN BOURGOGNE HORS SAONE ET LOIRE

UTILISATION DE LA GRILLE

- 1 – Attribuer une valeur de risque pour chacun des trois facteurs
- 2 – Faire la somme des 3 chiffres obtenus
- 3 – Comparer la note globale à 10

A : TYPE DE SOL

Argileux – Argilo ...	1
Limon moyen	2
Limon battant	4

B : DATE DE SEMIS

Avant le 5 octobre	4
Après le 6 octobre	3

C : POTENTIEL INFECTIEUX DES SOLS

PRECEDENT		ANTEPRECEDENT	
Blé tendre	4	Blé tendre	4
Orge de printemps	2	Orge d'hiver	3
Maïs	3	Orge de printemps	1
Sorgho	3	Maïs	2
Colza	3	Colza	3
Tournesol	4	Tournesol	1
Pois (+ légumes)	4	Pois (+ légumes)	-
Soja	2	Soja	1
Betterave	2	Betterave	2
Oignon	1	Oignon	-
Trèfle grainé	3	Trèfle grainé	-
Jachère	2	Jachère	-

Retenir la note la plus forte (exemple : précédent colza = 3 et antéprécédent blé = 4, prendre la note 4)

CORRECTIF EVENTUEL

Importance du blé dans la rotation :

Si la parcelle a reçu récemment un blé sur blé + 1
NOTE GLOBALE (A + B + C)

Réaliser une intervention anti-piétin quand la note globale atteint ou dépasse 10.

**GRILLE D'ÉVALUATION
DU RISQUE PIÉTIN VERSE
SAONE ET LOIRE**

UTILISATION DE LA GRILLE

- 1 – Attribuer une valeur de risque pour chacun des trois facteurs
- 2 – Faire la somme des 3 chiffres obtenus
- 3 – Comparer la note globale à 10

A : TYPE DE SOL

Argileux – Argilo ...	2
Limon moyen	3
Limon battant	4

B : DATE DE SEMIS

Avant le 5 octobre	4
Entre le 6 et le 25 octobre	3
Après le 26 octobre	2

C : POTENTIEL INFECTIEUX DES SOLS

PRECEDENT		ANTEPRECEDENT	
Blé tendre	4	Blé tendre	4
Tournesol	4	Colza	4
Orge d'hiver	4	Orge d'hiver	3
Orge de printemps	3	Maïs	3
Maïs	3	Orge de printemps	1
Colza	2	Prairie	1
Soja	1	Seigle	1

Retenir la note la plus forte (exemple : précédent colza = 2 et antéprécédent blé = 4, prendre la note 4)

CORRECTIF EVENTUEL

Importance du blé dans la rotation :

Si la parcelle a reçu récemment un blé sur blé + 1

NOTE GLOBALE
(A + B + C)

Réaliser une intervention anti-piétin quand la note globale atteint ou dépasse 10



Les abeilles butinent, protégeons les ! Respectez la réglementation « abeilles » et lisez attentivement la note nationale BSV 2012 sur les abeilles

Dans les situations proches de la floraison des arbres fruitiers, des parcelles légumières, ou horticoles, lors de la pleine floraison, ou lorsque d'autres plantes sont en fleurs dans les parcelles, utiliser un insecticide ou acaricide portant la mention « abeille », autorisé « pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles » et intervenir le soir par température <13° C (et jamais le matin) lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.

Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles. Cette mention « abeille » rappelle que, appliqué dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles mais reste potentiellement dangereux.

Il est formellement interdit de mélanger pyréthriinoïdes et triazoles ou imidazoles. Si elles sont utilisées, ces familles de matières actives doivent être appliquées à 24 heures d'intervalle en appliquant l'insecticide pyréthriinoïde en premier.

N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.

Lors de la pollinisation (prestation de service), de nombreuses ruches sont en place dans les vergers et les cultures légumières. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines ont un effet toxique pour les abeilles. **Veiller à informer le voisinage de la présence de ruches.**

Pour en savoir plus : téléchargez la plaquette « Les abeilles butinent » et la note nationale BSV « Les abeilles, des alliées pour nos cultures : protégeons-les ! » sur les sites Internet partenaires du réseau d'épidémiologie des cultures ou sur www.itsap.asso.fr

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture de Bourgogne et rédigé par ARVALIS-Institut du Végétal et le CETIOM, avec la collaboration du SRAL, des Chambres d'Agriculture 21, 58, 71 et 89 et du GIE BFC Agro, à partir des observations réalisées par : 110 BOURGOGNE - CA 21- CA 58 - CA 71 - CA 89 - CEREPY - COOP BOURGOGNE DU SUD – SOUFFLET AGRICULTURE - DIJON CEREALES – EPIS CENTRE – MINOTERIE GAY – SEPAC – ETS RUZE – SRAL - FREDON – KRY SOP – ALTERNATIVE - SAS BRESSON – AGRIDEV – TEOL - SEINEYONNE - CAPSERVAL - SENOGRAIN

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'Agriculture de Bourgogne dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

« Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto »